

TABLE DES MATIERES

1. Qu'est-ce que c'est l'assqot ?	2
2. La colonie de vacances de Dorres	3
2.1. Le village	3
2.2. L'hébergement	4
3. Une pédagogie de la découverte	5
4. Objectifs pédagogique	5
5. Encadrement : rôle des encadrants	6
5.1. Globalement, il est attendu de l'équipe d'animation de maîtriser le séjour	6
5.2. Le cadre sécuritaire générale mis en place par l'équipe d'animation.....	6
6. Transport	6
7. La vie au quotidien.....	7
7.1. Arrivée à l'hébergement.....	7
7.2. Le matin	7
7.3. Les temps de repas	7
7.4. Les temps libres et temps calmes.....	7
7.5. Les veillées et le coucher	7
8. les activités	8
8.1. Les Activités sportives, écologiques et de découverte	8
8.2. Les activités manuelles et les sciences	8
8.3. Activités écologiques et développement de l'éco-citoyenneté	8
8.4. Les activités de création	8
9. Le public.....	8
10. CONDITIONS SANITAIRES	9



1. QU'EST-CE QUE C'EST L'ASSQOT ?

L'association « l'Amicale de l'école primaire de Lardenne » a été créée en 1983, à l'initiative de quelques parents d'élèves de l'école élémentaire de Lardenne pour proposer des actions éducatives en direction des enfants et des jeunes du quartier.

Depuis sa création, l'association a développé et conduit :

- ▲ Le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) élémentaire de Lardenne,
- ▲ Le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) élémentaire d'Emilie-de-Rodat (en 2010),
- ▲ Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH).

Le succès croissant des actions et de l'implantation de l'association dans le paysage social du quartier va naturellement l'amener à élargir ses actions en direction des familles et des habitants de Lardenne. Progressivement, une complémentarité et une cohérence éducative voient le jour et permettent la mise en place d'ateliers, l'organisation d'événements collectifs (fête de la musique, repas de quartier).

En 2013, afin d'être mieux identifiée, l'amicale devient l'Animation Sociale et Solidaire des Quartiers Ouest Toulousains.

Aujourd'hui, l'ASSQOT est devenue un acteur majeur dans l'animation socio-éducative du secteur Ouest de Toulouse. Elle s'articule de la manière suivante :

- Le CLAE à l'école élémentaire de Lardenne.
- Le CLAE à l'école élémentaire Emilie de Rodat.
- Le Centre de Loisirs pour les enfants de 6 à 17 ans basé à Lardenne.
- L'accueil jeunes qui regroupe des collégiens et lycéens du territoire d'intervention.
- Le Centre Social de Polygone.
- Le Centre Social de Bagatelle.
- Le jardin partagé « les coccinelles » à Bagatelle.
- 4 CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) dans les quartiers de Polygone, Cépière, Beauregard, Arènes et Bagatelle.
- Des séjours vacances.
- Des stages sportifs en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Des stages culturels en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Un Club d'Astronomie qui organise des événements grand public et des sorties en région.
- 3 ateliers adultes à Lardenne : Badminton, Basket et Yoga.
- Des événements en partenariat avec les acteurs du territoire.



2. LA COLONIE DE VACANCES DE DORRES

2.1. Le village



Le séjour s'effectuera dans le village de Dorres (66062), petit village de 160 habitants situé dans les Pyrénées Orientales, à 176 km de Toulouse.

Dorres est un petit village isolé dans une vallée de Cerdagne. Il se trouve du côté d'Angoustrine, au Nord de l'enclave espagnole de Livia. Il est typique des villages de montagne pyrénéens, c'est à dire qu'il est à flanc de coteau, s'articulant le long de la route en cul-de-sac dont l'extrémité forme une place plus ou moins centrale.



A Dorres on s'occupe facilement, avec en premier lieu les nombreuses randonnées faisables en VTT ou à pied, comme par exemple :

- ▲ La boucle de la chapelle de Belloc, un classique
- ▲ La boucle de Brangoly, qui vous amènera à la découverte du hameau et de son dolmen,
- ▲ Le circuit de l'étang du Lanoux, un peu plus long

Les bains de Dorres, des bains romains restaurés et pris en main par la municipalité depuis 1991 et qui ont donc été réaménagés. Il s'agit d'un bassin moderne en extérieur offrant une vue splendide sur toute la Cerdagne, tout en étant dans une eau à 40°, eau sulfureuse, en plus. La sensation de bien-être est fantastique, surtout en hiver, quand les alentours sont enneigés !

Le musée du granit, un musée qui retrace la vie des tailleurs de pierres de Dorres, le village s'étant fait une spécialité de la taille de pierres de la fin du XIX^e au milieu du XX^e. Il faut dire qu'à cette époque il y eut une volonté politique de désenclaver la Cerdagne. Des grands projets virent le jour, le plus connu étant la construction du [train jaune](#), mais que ce soit l'élargissement de la future RN116 ou la construction d'ouvrages d'art, il fallait de plus en plus de pierres taillées. Les habitants de Dorres se mirent alors à ce métier, et beaucoup de travaux furent faits ici, d'où la volonté de mettre en avant ce patrimoine local.



2.2. L'hébergement

La maison de vacances de Dorres est gérée par l'association Anim'action (Cazères) un de nos partenaires sociaux. Ancien corps de ferme restauré et transformé en centre de vacances, elle bénéficie d'une vue imprenable en plein plateau de la Cerdagne sur la chaîne des Pyrénées Orientales.

Elle propose une pension complète, les repas sont préparés sur place par un cuisinier. La maison de vacances de Dorres adapte son fonctionnement à notre projet (repas extérieur, participation aux menus, petit déjeuner adapté selon les activités ...).

La maison a une capacité d'accueil de 110 lits. Elle est constituée : d'une salle d'activités (avec des fournitures) au rez-de-chaussée, de lieux de vie, de dortoir de 4 à 8 lits, de blocs sanitaires, d'un espace de restauration.

Pour les extérieurs, nous avons à disposition : une terrasse ombragée (pour les repas ou les activités), une piscine, une cour centrale.





3. UNE PEDAGOGIE DE LA DECOUVERTE

Les « colos apprenantes » réclament la présence de temps de renforcement d'apprentissages. Pour une efficacité optimale, il va de soi que ces apprentissages doivent être mis en adéquation, au travers d'une thématique, avec l'élaboration des animations qui vont encadrer ces temps.

Nous avons également choisi ce lieu de Dorres et des Pyrénées orientales car il nous offre de multiples opportunités pour travailler dans le sens de notre projet éducatif, en orientant nos actions vers l'éducation par et au travers de l'environnement, de l'écocitoyenneté.

Pour rappel les intentions éducatives de notre projet éducatif :

- ▲ Améliorer l'environnement des enfants et des jeunes à l'école et en dehors de l'école en leur donnant accès à des activités péri et extra-scolaires dans une perspective d'éducation globale
- ▲ Transmettre des valeurs comme le respect, la tolérance, la solidarité
- ▲ Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes par la découverte d'activités, de structures et de compétences mises à disposition

4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Sensibiliser les enfants à la valeur patrimoniale en tant que modèle de préservation de l'environnement.
- Permettre à l'enfant de découvrir et pratiquer des activités physiques en plain nature (APPN).
- Sensibiliser les enfants à un nouvel environnement.
- Respecter les rythmes de chacun.
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Ce séjour prendra en compte la spécificité de l'âge des enfants. Les animateurs auront en charge d'animer le groupe sur la vie quotidienne, les temps libres et les activités.

Le groupe sera composé des enfants d'âges différents et le fonctionnement s'adapte à chaque tranche. Cela doit permettre aux enfants de vivre pleinement leurs vacances. Ainsi, les temps libres, les temps de vie quotidienne, les veillées et les activités prévues seront plus aisément en adéquation avec le rythme de chacun.



De plus, un groupe de moyenne importance permettra aux animateurs de prendre en compte et de répondre avec plus d'efficacité aux attentes et aux envies des enfants.

C'est un accueil avec hébergement caractérisé par le déplacement de mineurs et de l'équipe d'encadrement hors du territoire national, vers l'Espagne, pays de l'Union Européenne.



5. ENCADREMENT : ROLE DES ENCADRANTS

Pour le séjour chaque animateur veillera à :

- Etre présent pour s'impliquer, anticiper et prendre des initiatives sur tous les temps de la vie quotidienne.
- Etre un élément relais entre les intervenants des activités et les enfants sur les temps d'activités équestres.
- Etre à l'écoute des enfants pour leur proposer des activités qui leur font envie.
- Gérer l'attention et le respect du groupe sur les temps d'activités.
- Connaître et être à l'écoute des spécificités de chaque enfant (fiche sanitaire, cas particulier, etc...).

5.1. Globalement, il est attendu de l'équipe d'animation de maîtriser le séjour

- Connaître l'organisation globale de la semaine et en être référent auprès des enfants.
- Etre capable de prendre des initiatives quant à l'organisation.
- Impulser des temps d'animation.
- Apprendre à connaître le groupe et installer un climat de confiance entre adultes et enfants.
- Connaître en tout temps l'organisation et la répartition des groupes sur le site et les activités.
- La sécurité doit être aussi une priorité (sécurité physique et morale des enfants). Une attention et écoute permanente de l'équipe sera nécessaire (temps informels, temps de discussion...).

5.2. Le cadre sécuritaire générale mis en place par l'équipe d'animation

La sécurité sera garantie par une bonne connaissance des uns et des autres (animateurs, enfants), par la prise en compte et l'application de la réglementation de la jeunesse et des sports.

Une vigilance accrue s'impose quant à la météo pour les activités extérieures.

Un registre infirmerie est mis en place, tous les animateurs doivent le consulter.

6. TRANSPORT

Le transport de Toulouse à Dorres et le retour se fera en train.

Pour les besoins de transport sur place si cela est nécessaire, nous les effectuerons en minibus. Le port du masque dans le minibus n'est pas obligatoire actuellement.



7. LA VIE AU QUOTIDIEN

7.1. Arrivée à l'hébergement

- Visite et repérage des lieux
- Installation
- Présentation des activités de la semaine
- Mise en place des règles de vie avec les enfants
- Rappel des règles de sécurité

7.2. Le matin

C'est un moment qui privilégie le respect des rythmes de chacun, les animateurs se rendront disponibles afin de permettre aux enfants de prendre leur temps et de petit déjeuner dans les meilleures conditions possibles après un réveil échelonné.

Ce temps sera aussi nécessaire pour que le groupe se prépare pour la journée. L'équipe veillera à ce que chaque enfant soit parfaitement équipé pour affronter la journée en fonction des activités prévues.

7.3. Les temps de repas

C'est un séjour en pension complète, les repas sont préparés sur place par un cuisinier.

La maison de vacances de Dorres adapte son fonctionnement à notre projet (repas extérieur, participation aux menus, petit déjeuner adapté selon les activités ...).

Le repas devra être un temps :

- **De convivialité** : Il favorise les échanges et sera pris dans une ambiance calme et rassurante. Les enfants prendront le temps de manger tout en discutant ensemble et avec les adultes.
- **De participation aux tâches quotidiennes** : par groupes de 3 chacun fera sa part en mettant la table ou en débarrassant.

7.4. Les temps libres et temps calmes

Ils seront organisés selon les besoins des enfants afin :

- De leur permettre d'évoluer librement dans le respect des règles de vie qu'ils auront instaurées à leur arrivée.
- De se détendre, se reposer et de partager des moments conviviaux entre eux.
- De proposer des activités qui leur font envie.

7.5. Les veillées et le coucher

Les veillées tiendront compte des envies et de la fatigue des enfants.

L'équipe veillera à ce que chaque enfant puisse avoir un temps de repos suffisant afin d'aborder les activités du lendemain dans les meilleures conditions.

Ils pourront aller se coucher à l'heure qui leur conviendra, après le repas et participer à la veillée ou pas, en respectant le sommeil de chacun.



8. LES ACTIVITES

8.1. Les Activités sportives, écologiques et de découverte

Objectif : comprendre et expliquer le monde qui nous entoure.

Dans ce domaine, nous allons réaliser une **randonnée** en plein nature, avec une difficulté adaptée à notre public, visiter un parc animalier avec la découverte des nouveaux environnements par le biais des loisirs (course d'orientation, rallye photo...).

8.2. Les activités manuelles et les sciences

Objectif : décrire et fabriquer une/des expériences scientifiques.

L'astronomie entre autres servira de support pour décliner cette activité.

8.3. Activités écologiques et développement de l'éco-citoyenneté

Objectif : distinguer de façon simple les composantes d'un écosystème.

8.4. Les activités de création

Objectif : formuler et mettre en pratique une technique.

9. LE PUBLIC

Du fait de la différence des âges présents sur le séjour, l'équipe d'animation veillera particulièrement à ce que chaque enfant puisse trouver sa place. Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement vers l'autonomisation, au travers des tâches de la vie quotidienne, de la préparation aux activités sportives et de la participation aux animations proposées par les animateurs.





10. CONDITIONS SANITAIRES

C'est un accueil avec hébergement caractérisé par le déplacement de mineurs et des équipes d'encadrement sur le territoire national, vers un département touristique. Suite aux conditions sanitaires mise en place par le ministère de l'éducation et de la jeunesse, voici les mesures mise en place pour le séjour.

Nombre de mineurs accueillis

Le nombre de mineur n'est pas restreint. Cependant pour respecter les distanciations physiques sur ce séjour, l'effectif maximum est fixé à 24 enfants. Le nombre d'enfants participant à une activité étant de 24 au maximum.

Conditions générales d'hébergement

Nous serons hébergés à la maison de Dorres.

Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture des lieux d'accueil et d'hébergement est effectué par l'organisme de gestion des bâtiments. Un nettoyage doit être effectué chaque jour pour les surfaces de contacts, sols et mobiliers avec des produits virucides NF ou eau de javel chaque soir.

Une mise à disposition de savon en quantité suffisante sera faite près des points d'eau et du gel hydro-alcoolique dans les lieux d'hébergement et les lieux communs. Le lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux, de préférence avec une serviette en papier jetable, doit notamment être réalisé après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Il doit-être aussi pratiqué lors de l'arrivée ou de la sortie de l'accueil, lors de chaque changement de lieu d'activité, après avoir manipulé des objets potentiellement partagés au moment des activités. En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique, sous le contrôle d'un adulte pour les plus jeunes est mise en place.

Les fenêtres et accès des lieux d'accueil et d'hébergement seront ouverts le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les tentes communes et autres lieux occupés pendant la journée (ex. entre 10 et 15 min le matin, entre chaque activité, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux). Le nettoyage et la désinfection des lieux sont laissés à la charge du personnel d'entretien sur place. Le directeur du séjour doit s'assurer que les conditions sont bien respectées

Conditions d'hébergement

Chaque lit sera séparé d'un mètre. Les lits superposés sont autorisés. L'utilisation en simultané des deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche.

Un accent particulier sera mis sur la gestion des affaires de chacun et des temps de rangements seront organisés si ce n'est pas respecté. Le linge de lit sera lavé avec un cycle de lavage adéquat (cycle de 30 mn à 60°C minimum), en incluant également les parures de lit et les couvre-lits et les protège oreillers et matelas qui peuvent être également à usage unique.

Port du masque

Au 07/07/2022 le port du masque n'est pas obligatoire.

Prise de température

Pas de prise de température à faire sauf en cas de signes d'une possible maladie.